



EKIUM

CHARTRE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

Ingénierie Industrielle



Automation



Ingénierie Bâtiment



Sommaire

Edito	p.4
Les Enjeux sociétaux	p.6 à 7
Axe 1 - Economique	p.8 à 12
Axe 2 - Social	p.13 à 17
Axe 3 - Environnemental	p.18 à 21



Edito

« Acteur majeur de l'Ingénierie de proximité, des procédés et des bâtiments industriels, ainsi que de l'automation, EKIU intègre la responsabilité sociale parmi ses valeurs fondamentales. »



La responsabilité sociale est indissociable de nos métiers. Elle s'applique dans nos relations économiques avec nos partenaires, ainsi que dans nos structures, par la gestion éthique de nos ressources.

Mais élaborer des plans de carrière pour nos collaborateurs ne suffit pas. Mieux recruter, mieux former, accompagner les parcours individuels est au cœur de notre engagement responsable.

Nous poursuivons, via notre plan stratégique Kap 2020, la mise en œuvre d'un plan d'actions intégrant les enjeux liés à la responsabilité sociale.

Nous favorisons la diversité des parcours et des origines de nos salariés. Nous construisons des parcours professionnels adaptés à chacun, de manière à répondre aux besoins individuels et collectifs.

Nous mettons en œuvre un plan de mobilité interne afin que chacun puisse s'épanouir dans sa vie professionnelle.

Nous élaborons des actions de prévention des risques afin de préserver la sécurité de nos collaborateurs.

Nous mettons en place une cellule d'écoute et de conseil pour soutenir les salariés dans leurs démarches ou questions liées au handicap.

Nous promovons une démarche de gestion des risques psychosociaux de manière à préserver la santé des Ekip et assurer le bien-être dans l'environnement professionnel de chacun.

Nous répondons aux enjeux du développement durable par l'adaptation de nos méthodes de travail et aidons nos clients à maîtriser leur empreinte environnementale à chaque phase des cycles projet.

De par notre adhésion à la Fédération Professionnelle Syntech, nous nous engageons à respecter le « Code de progrès de l'ingénierie pour la protection de l'environnement ».

Nous refusons toute commande présentant un caractère discriminatoire et nous nous engageons à ne pas promettre de l'argent ou d'autres avantages à nos parties intéressées.

Ainsi, EKIU, forte de ses atouts, s'appuie sur ses trente années d'expérience pour affirmer sa position de référence en matière de responsabilité sociale.

Philippe LANOIR
Président

A handwritten signature in white ink on a blue background. The signature is stylized and appears to be 'Philippe Lanoir'.

Les enjeux sociétaux

EKIUM fait face à des enjeux sociétaux qui traduisent une évolution des parties intéressées envers les entreprises. Intégrée à la société, l'entreprise doit participer activement à son amélioration.

1. Des réponses aux attentes de la société

Les représentations sociales liées à la notion de responsabilité sociétales des entreprises sont les suivantes :

- ↳ Les considérations sociales liées à la RSE (l'emploi, les délocalisations, les salaires, le handicap, ...),
- ↳ La responsabilité des entreprises envers les acteurs de la société.

Ces représentations conditionnent la prise en considération des attentes des parties intéressées par EKIUM à travers un dialogue permanent.

3. L'innovation au cœur de l'entreprise

Nous souhaitons partager avec nos clients et nos partenaires, notre vision des enjeux de l'industrie de demain, et créer avec eux des « EkoSystèmes ».

Nous nous appuyons sur notre savoir-faire métier et le développement de nouvelles technologies pour imaginer des nouveaux services et des nouveaux modèles. Au-delà de ces évolutions technologiques, nous accompagnons nos clients dans les changements profonds qu'induit cette transformation sociétale et qui doit garder l'homme au cœur de ses préoccupations pour être un modèle efficace et pérenne.



2. Une meilleure gestion des risques industriels et des accidents de travail

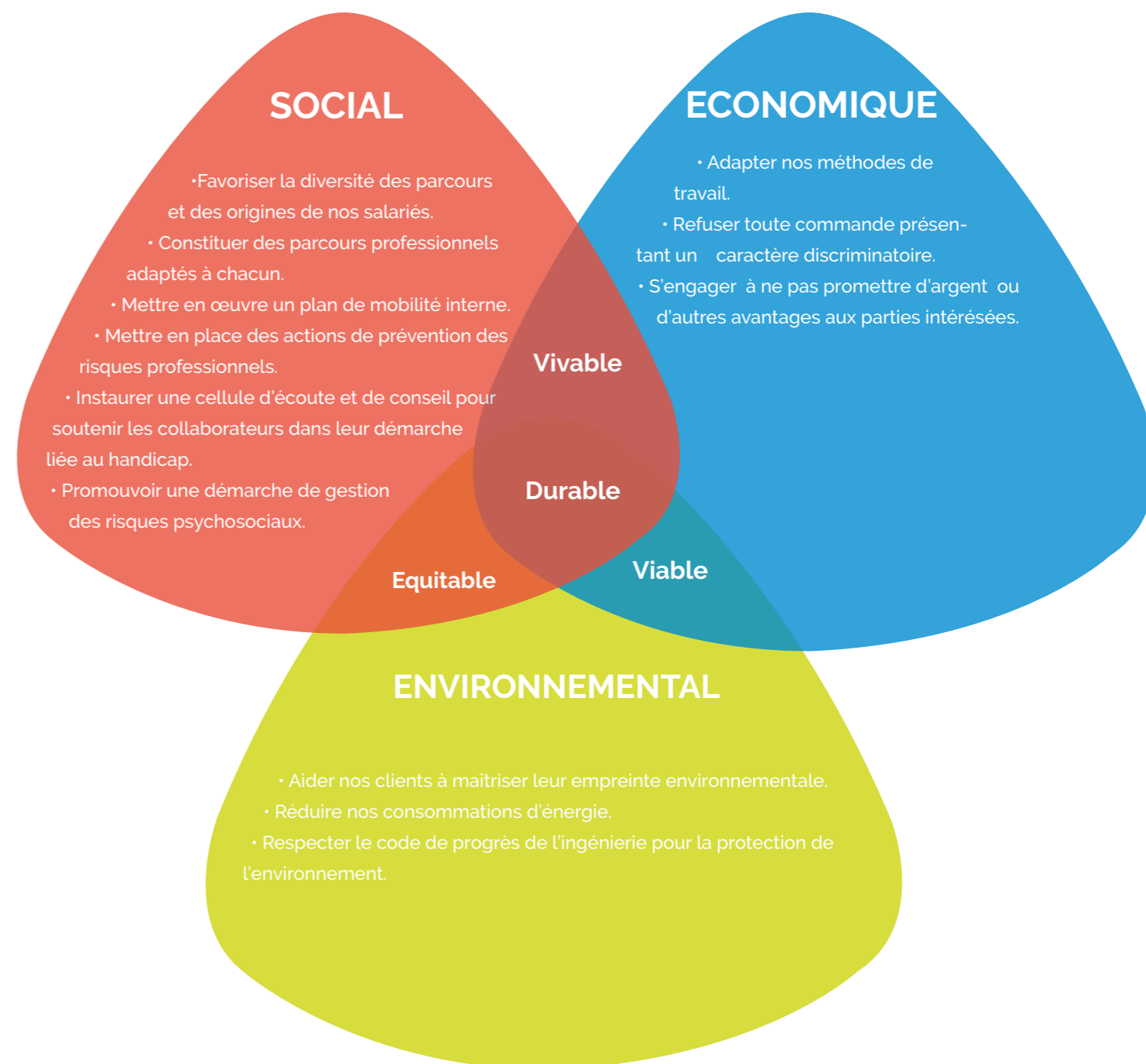
Prévoir et gérer les risques est plus simple avec une démarche RSE intégrée.

La sécurité au travail est un enjeu crucial pour une organisation car elle contribue au bien-être de nos salariés et de notre entreprise. En favorisant la maîtrise des risques, EKIUM s'engage à préserver la sécurité et la santé de nos salariés.

Les moyens mis en œuvre par EKIUM pour répondre aux enjeux sociétaux : la stratégie RSE

De par son engagement à assurer une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, EKIUM s'engage à appliquer, dans ses relations économiques avec ses partenaires, ainsi qu'avec ses clients, les dispositions décrites dans notre charte RSE.

La stratégie d'Ekium repose sur les 3 axes suivants :



Axe 1 : Economique

Nos engagements en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise trouvent leur traduction dans notre vision, nos projets, notre management, via le plan d'actions stratégiques EKIU Kap2020.

1. Déployer la politique sociétale via différents organes

Le Comité de Direction

Composé de 10 membres, il a en charge de définir les axes stratégiques du groupe, de veiller à la cohérence de l'évolution des filiales et business units et de piloter les principaux enjeux opérationnels.

Les indicateurs RSE sont suivis et analysés lors de chaque Comité de Direction.



Le Comité Opérationnel

Pour faire face au développement de l'entreprise et de nos activités, nous avons décidé de créer un Comité Opérationnel composé de 14 membres qui se réunissent quatre fois par an.

L'objectif est de réfléchir à notre stratégie, au marché et à la concurrence de façon à faire évoluer notre offre et notre organisation.

Le Comité de Management

Il a pour mission avec les 80 managers qui le composent :

- Décliner sur le terrain les orientations stratégiques définies,
- Coordonner les actions des différentes implantations,
- Assurer les relais d'information au sein du groupe.

2. Adapter nos méthodes de travail

L'organisation de nos projets est définie dans le guide de pilotage de projets F0202-A02-GID-001. Des revues (Go/no go, revue d'offre, de commande, de lancement, de fin d'affaire) garantissent la maîtrise des risques ainsi que la bonne exécution des projets. L'avancement des projets majeurs est suivi lors de comités de pilotage.

Vis-à-vis de ses clients, EKIU veille au transfert des compétences pour assurer une exploitation pérenne des installations, dans l'intérêt des parties intéressées du site concerné.

EKIU s'assure du respect des exigences éthiques et contractuelles vers ses prestataires externes (fournisseurs, sous-traitants). Ces exigences sont suivies tout au long de la relation commerciale avec le prestataire externe, de l'ouverture du compte tiers à la passation de commande, puis au suivi de fin de prestation.

Dans ce but, les actions suivantes sont mises en œuvre :

A l'ouverture du compte tiers, le prestataire



externe doit communiquer au service Achats d'EKIU les pièces administratives requises (attestation fiscale, assurance responsabilité civile, liste des personnels soumis à une autorisation de travail, attestation URSSAF relative à l'Article L243-15, déclarations sociales et de paiement des cotisations sociales de moins de 6 mois, etc.).

Des évaluations annuelles ou ponctuelles sont réalisées, afin de garantir notre satisfaction aux exigences.

L'ensemble de ces dispositions est audité suivant les exigences de la procédure F0202-F0202-MA-PRO-005, « Gestion des audits ».

Axe 1 : Economique



3. Refuser toute commande présentant un caractère discriminatoire

Nous alertons nos clients de comportements discriminatoires avérés qui perdureraient malgré nos actes de sensibilisation.

Nous respectons nos engagements et remettons en cause nos relations commerciales si celles-ci ne respectent pas les réglementations en vigueur ainsi que nos valeurs éthiques.

4. S'engager à ne pas promettre d'argent ou d'autres avantages aux parties intéressées

Dans le prolongement de sa démarche de compliance, EKUM élabore une démarche anti-corruption, basée sur l'analyse de risques, conforme aux dispositions de la Loi du 19 décembre 2016 loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, (« Loi Sapin II »).

EKUM s'engage à ne jamais promettre à nos donneurs d'ordre, d'argent ni avantages personnels tels que fournitures ou cadeaux, dans le cadre de la passation de marchés ou de commandes.

EKUM s'engage à ne jamais accepter d'argent ni avantages personnels tels que fournitures ou cadeaux, dans le cadre des commandes qu'elle passe à ses prestataires externes (fournisseurs et sous-traitants).

Axe 1 : Economique

5. Indicateurs de mesure liés à l'axe économique



Indicateurs :
Nombre d'audits TSVA réalisés sur une année

Gain de productivité (en pourcentage) réalisé par la mise en place de la digitalisation

Nombre d'évaluations fournisseurs réalisées sur une année

Nombre d'audits réalisés par le service QHSE sur une année



Indicateurs :
Pas de cas de non-respect de la réglementation applicable



Indicateurs :
Pas de cas de non-respect de la réglementation applicable

Axe 2 : Social

Le capital humain est notre principal actif. Aussi, devons-nous le préserver et le valoriser.

Par ailleurs, EKIUM veille à l'application de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative à :

- La liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective,
- L'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire,
- L'abolition effective du travail des enfants,
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

1. Favoriser la mixité des parcours et des origines de nos salariés

Nos processus de recrutement expriment notre volonté de refléter, dans nos effectifs, la mixité de la société actuelle.

Les modes de recrutement sont définis dans la procédure F0202-PA-RH-05, « Recrutement ».

Nous privilégions de manière volontaire les compétences partout où nous sommes implantés.
L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour toutes et tous, et constitue une valeur capitale. EKIUM s'engage à limiter les écarts de salaire entre les débutants femmes et hommes.



Afin de favoriser la mixité hommes / femmes, EKIUM créé le réseau EKILIBRE.

EKIUM s'engage activement pour la conservation de la séniorité : le transfert de l'expérience et des connaissances entre les générations est un facteur essentiel dans la conservation de notre savoir-faire.

Axe 2 : Social

2. Constituer des parcours professionnels adaptés à chacun

L'innovation est au cœur de la croissance.

Pour la favoriser, EKUM doit recruter du personnel qualifié et veiller au maintien et au renouvellement des compétences des collaborateurs.

La formation initiale, la formation continue et l'alternance sont des processus largement mobilisés pour faire en sorte que chacun puisse continuer son parcours professionnel en conciliant les besoins de l'entreprise et ses souhaits personnels.

EKUM suit les carrières de ses collaborateurs, par des entretiens individuels et professionnels et des entretiens de seconde partie de carrière.

En matière de communauté et de développement local, EKUM élabore des partenariats avec les écoles et participe à des forums métiers.



ACCOMPAGNEMENT



3. Mettre en œuvre un plan de mobilité interne

La mobilité interne et l'évolution professionnelle s'inscrivent dans une démarche ressources Humaines et managériale stratégique.

Nous avons décidé d'intégrer et de formaliser ces deux composantes essentielles dans un processus dédié. Celui-ci comprend : la mobilité transversale ou fonctionnelle, la mobilité verticale, la mobilité géographique, la mobilité de courte durée.

Ces dispositions sont définies dans la charte F0501-PAQSSRE-CHA-001, « Charte de la mobilité interne et de l'évolution professionnelle ».

MOBILITÉ



4. Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels

EKUM prend toutes les mesures permettant à ses collaborateurs de réaliser leurs missions dans des conditions d'Hygiène, de Santé et de Sécurité optimisées, dans le respect de la législation du travail.

EKUM mène une démarche d'amélioration de sa politique HSE basée sur :

- ↳ La mise en place d'un parcours d'intégration pour les nouveaux collaborateurs,
- ↳ L'analyse des risques issus des activités de ses collaborateurs,
- ↳ La mise en place des actions de prévention et de protection associées, la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux risques liés à leurs activités. Cette démarche est décrite dans le manuel Système de Management Intégré et la procédure F0202-RH-PRO-002, « Traitement Administratif des accidents du travail ».

Axe 2 : Social

5. Promouvoir une démarche de gestion des risques psychosociaux

Dans l'objectif de poursuivre une politique active de prévention des risques professionnels, EKIUM promeut une démarche de gestion des risques psychosociaux (RPS).

La mesure des risques psychosociaux et les moyens de prévention associés sont décrits dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).



6. Mettre en place une cellule d'écoute et de conseil pour soutenir les collaborateurs dans leur démarche liée au handicap

EKIUM vise un taux d'emploi de 6 % de personnes en situation de handicap.

Pour y parvenir, la poursuite de la démarche de sensibilisation des salariés et de leur management à lutter contre les préjugés et à la reconnaissance du handicap est un élément essentiel.

Axe 2 : Social

7. Indicateurs de mesure liés à l'axe social

Favoriser la mixité des parcours et des origines de nos salariés

- Indicateurs :**
- Pourcentage de collaboratrices au sein d'EKIUM.
 - Pourcentage de femmes dans les fonctions d'encadrement
 - Part des salariés de plus de 55 ans dans l'effectif en CDI
 - Part des moins de 25 ans parmi les recrutements en CDI

Constituer des parcours professionnels adaptés à chacun

- Indicateurs :**
- Pourcentage de réalisation des entretiens professionnels
 - Pourcentage d'entretiens de seconde partie de carrière réalisés
 - Nombre de contrats d'alternance conclus dans l'année
 - Nombre de formations pour les salariés de plus de 55 ans
 - Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle

Mettre en oeuvre un plan de mobilité interne

- Indicateurs :**
- Nombre de dossiers de mobilité traités

Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels

- Indicateurs :**
- Taux de fréquence 1,2 et 3 des accidents de travail
 - Taux de gravité des accidents de travail
 - Nombre d'animations sécurité (visites, causeries) réalisées par les collaborateurs
 - Nombre de supports de causerie réalisés par les collaborateurs

Promouvoir une démarche de gestion des risques psychosociaux

- Indicateurs :**
- Nombre de dossiers RPS traités
 - Réalisation d'un baromètre social de manière triennale
 - Taux d'absentéisme

Mettre en place une cellule d'écoute et de conseil pour soutenir les collaborateurs dans leur démarche liée au handicap

- Indicateurs :**
- Evolution du pourcentage de travailleurs en situation de handicap, calcul en unité
 - Nombre de contrats de sous-traitance aux Etablissement et Service d'Aide au Travail sur une année

Axe 3 : Environnemental

La préservation de nos ressources naturelles est un axe essentiel pour l'amélioration de nos conditions de travail et la préservation d'EKIUM.

En tant qu'entreprise responsable, EKIUM établit une politique environnementale favorable à :

- La réduction des impacts sur notre biodiversité (maîtrise de nos rejets),
- La maîtrise de nos ressources (maîtrise de nos consommations d'énergie),
- L'optimisation et la gestion des déplacements.



1. Aider nos clients à maîtriser leur empreinte environnementale

EKIUM favorise l'éco-conception dans la démarche de production de ses services. Dans le cadre de ses activités, EKIUM s'engage à rechercher les solutions techniques permettant de réduire l'empreinte environnementale d'un bâtiment, d'une installation et d'en améliorer la disponibilité.

Les principaux outils et solutions utilisés sont :

Le « BIM » : modélisation des informations du bâtiment, le « Smart City » : développement des technologies de l'information et de la communication dans les villes, permettant d'améliorer la qualité des services urbains et de réduire les coûts, Le « Smart Building » : pilotage de l'énergie des bâtiments.

En outre, EKIUM s'engage à faire réaliser des chantiers propres, ayant un faible impact sur l'environnement. C'est la démarche « Chantier à faible nuisance », décrite dans la charte F0202-A05-GID-002.



2. Réduire nos consommations d'énergie

EKIUM s'engage dans une démarche de réduction de sa consommation en énergies, directement ou indirectement.

Les actions mises en œuvre sont les suivantes :

- Dès l'embauche, les nouveaux arrivants se voient dispenser une formation explicitant la politique environnementale d'EKIUM,
- Des supports de causerie sur les thématiques du développement durable et de l'environnement sont déployés (par exemple, « L'Overshoot Day », « Les écogestes », « Les impressions papier », ...).
- Une politique de limitation des impressions de papier est mise en œuvre, par l'attribution de badges individuels connectés aux imprimantes et le suivi des impressions en noir et blanc / en couleur.
- Les remontées d'informations en matière d'optimisation énergétique sont intégrées au plan d'actions de l'entreprise, de manière à être prises en compte et traitées.
- Les implantations sont dotées de gobelets réutilisables en lieu et place des gobelets jetables et bouteilles d'eau en verre.
- Des voitures 100 % électriques ont intégré le parc véhicules.
- Un plan de mobilité est mis en œuvre pour le site de Bron, conformément aux dispositions de l'Article 51 de la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

3. Respecter le code de progrès de l'Ingénierie pour la protection de l'environnement

Ce document, qui fournit une aide pratique pour la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise pour les ingénieries, est utilisé par EKIUM pour parfaire sa démarche RSE.

Axe 3 : Environnemental

4. Indicateurs de mesure liés à l'axe environnemental



Indicateurs :
Nombre d'affaires BIM réalisées dans l'année



Indicateurs :
Mesure de l'évolution du bilan CO2 du parc automobile d'EKIUM.

Nombre de véhicules électriques.

Nombre de gobelets jetables économisés dans l'année.

Nombre de causeries réalisées par les collaborateurs dans l'année sur les thématiques « Développement durable » et « Environnement ».



Indicateurs :
Pas de cas de non respect de la réglementation applicable



Groupe Ekium

contact@ekium.eu

Tel. +33 (0)4 72 81 50 50

